



**Communiqué de presse de la Commission du Danube :  
102<sup>e</sup> session de la Commission du Danube (12 décembre 2024)**

Le 12 décembre 2024, la Commission du Danube (CD) a tenu sa 102<sup>e</sup> session sous la présidence du Représentant de la Bulgarie à la Commission du Danube, Son Excellence M. l'Ambassadeur Christo Polendakov, dans le bâtiment de la Commission du Danube à Budapest.

Ont participé à la session des délégations de dix Etats danubiens de la CD (République fédérale d'Allemagne, République d'Autriche, République de Bulgarie, République de Croatie, Hongrie, République de Moldova, Roumanie, République de Serbie, République slovaque et Ukraine), ainsi que des Etats observateurs (République tchèque, Grèce) et des organisations internationales (Commission centrale pour la navigation du Rhin, Commission de la Moselle, CEE-ONU).

Le Président de la CD a présenté les principales tâches de la CD en 2025 et M. l'Ambassadeur Gergő Kocsis (Hongrie) a informé au sujet de l'activité du Comité pour la préparation de la Conférence diplomatique visant le régime de la navigation sur le Danube.

Au cours de la partie ouverte de la 102<sup>e</sup> session, les participants ont reçu des informations sur le Rapport du Secrétariat sur l'exécution du Plan de travail de la Commission du Danube pour 2024 et les délégations ont approuvé le Plan de travail pour 2025.

La session a également abordé la coopération internationale de la Commission du Danube avec des organisations partenaires et sa participation à des projets financés par l'Union européenne. Par ailleurs, les représentants des Etats membres ont adopté une décision visant à initier une coopération avec PIANC (Association mondiale pour les infrastructures de transport par voie d'eau), laquelle sera formalisée par un Mémoire d'accord entre les deux organisations.

Les délégations ont également discuté des aspects techniques de l'activité de la CD, en particulier des sujets liés à la navigation, à l'entretien de la voie navigable, à l'écologie, à l'économie et aux statistiques, y compris les résultats de la publication de la CD sur l'observation du marché de la navigation intérieure.

La Commission du Danube a approuvé son Plan pour l'égalité entre les hommes et les femmes (2025-2029), le premier document stratégique de ce type pour l'organisation, lequel vise à évoluer avec le temps et à appliquer les normes européennes généralement acceptées en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans les pays danubiens et directement au sein de la structure de la CD.

La partie ouverte de la session s'est achevée par une cérémonie officielle au cours de laquelle des médailles commémoratives « Pour des mérites dans le développement de la navigation danubienne » ont été remises à Mme l'Ambassadrice Liubov Nepoch et à M. Oleksii Kondyk.